

CA de Robin des Bio du 21 juin 2011

Administrateurs présents: Renée, Anne, Antoine, Augustin, Claire, Emmanuelle, Geoffroy, Julie, Marie-Christine, Maria, Odile.

Administrateur absent: Rémi.

Salariée présente: Marion.

Invité: Riquier.

Ordre du jour

- 1) Départ de Marion
- 2) Animations
- 3) Commissions
- 4) Internet
- 5) examen des hypothèses de Marion
- 6) Prochain CA

1) Départ de Marion

30 juin, dernière réunion avec Marion (18 h) et pot ouvert à tous (19 h). Réserver la salle Terrils, si possible (Riquier s'en occupe). Antoine rédige le mail d'invitation.

2) Animations

Atelier conserves le vendredi 1er juillet chez Anne, à partir de 18 h 30.
Small il beautifull samedi 25 à 20 h à Saint Sauveur.

3) Commissions

La commission "soutien à l'agriculture biologique" a du mal à se définir. Elle s'oriente plutôt vers une réflexion sur la qualité des produits. Cela pose problème par rapport aux objectifs définis lors du DLA. Il faudrait quelqu'un du CA dedans. Dans une commission "produits", il faudrait une salariée. A discuter au prochain CA.

4) Internet

Guillaume a commencé à le prendre en charge. Cotisations, page d'accueil à valider par le prochain CA.

5) Propositions de Marion

Lecture des différentes hypothèses.

Etude de l'hypothèse 6: Plus d'ouverture du magasin, recrutement, amélioration de l'ergonomie du poste et garder le bureau de Marion (ou essayer).

Il semble qu'ouvrir le magasin plus souvent et avoir des fruits et légumes tous les jours soit un gage de réussite pour Robin des Bio. Les salariées aimeraient-elles passer à 35 h? Elles réfléchissent. Cela ne dispenserait de toute façon pas d'embaucher un troisième salarié.

L'hypothèse 6 permet d'engager une dynamique de changement tout en se donnant du temps pour réfléchir à un éventuel déménagement. Demander une subvention pour une étude?

L'hypothèse 6 est votée à l'unanimité. Marion insiste sur le fait que le CA, employeur d'un troisième salarié, devra s'investir beaucoup.

Les salariées font part au CA de leur volonté de s'occuper du recrutement d'un éventuel troisième salarié. Le CA approuve l'idée de les intégrer au processus de recrutement et délègue une commission chargée de travailler de concert avec elles.

Si on embauche quelqu'un, il faut avoir réfléchi à la réorganisation du temps et défini des profils de poste. Eviter la précipitation. A rediscuter en CA complet.

Il faudra faire une annonce sur pôle emploi.

Volontaires pour une commission: Antoine, Geoffroy.

Les membres du CA doivent pouvoir consulter les CV même s'ils ne sont pas dans la commission.

Prochain bureau

Lundi 4 juillet à 18h00

Prochain CA

Mercredi 6 juillet à 20 h.